

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 9

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

L'an deux mille vingt-six et le 03 février, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 20 janvier 2026

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique JORDAN

20260203.03

COMPTE DE GESTION 2025

Exposé

Madame la Vice-Présidente aux finances Kathy CHATELAIN présente le compte de gestion 2025 qui est le compte de résultats du Comptable public. Le Comptable public doit le transmettre à l'ordonnateur, au plus tard, avant le 30 mai de l'année N+1. Il établit un compte de gestion par budget voté. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il fait apparaître les opérations, recettes et dépenses, réalisées durant l'exercice, les opérations de trésorerie, les créances et dettes, le patrimoine, un bilan d'entrée avec la situation financière en début d'exercice et un bilan de sortie avec la situation financière en fin d'exercice. La Vice-Présidente informe les membres du conseil que le compte de gestion est conforme aux écritures compte administration 2025.

Section	Résultats de clôture 2024 (intégration des résultats antérieurs)	Affectation à l'investissement	Résultat d'exécution 2025	Résultat de clôture 2025	Salde restes à réaliser	Résultats de clôture 2025 (avec RAR)
Fonctionnement	323 425,67	-242 988,54	170 203,39	250 640,52		250 640,52
Investissement	-140 414,71	0,00	93 231,29	-47 183,42	-66 374,00	-113 557,42
Total	183 010,96	-242 988,54	263 434,68	203 457,10	-66 374,00	137 083,10

Décision

Après débats et votes, les membres du conseil syndical déclarent à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations


La Présidente,
Fatima BOUVIER